

Île-de-France, Val-de-Marne
Bry-sur-Marne
11 bis avenue Georges-Clemenceau

Gymnase Clemenceau

Références du dossier

Numéro de dossier : IA94050078

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : gymnase

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Sous la V^e République, la France connaît un contexte de croissance économique et démographique exceptionnelle, conduisant à la construction massive de logements et d'équipements sur tout le territoire. En 1958, l'État crée le Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports et un élan sans précédent est donné au développement des infrastructures sportives sur tout le territoire. Ainsi, entre 1961 et 1975, trois lois-programmes d'équipements sportifs et socio-éducatifs sont votées et permettent la construction de 1 500 piscines, de 4 000 gymnases et de 8 000 terrains de sports. Face au manque cruel de salles de sport, les collectivités prennent parfois l'initiative, sans attendre les subventions ou les solutions industrialisées proposées par l'État. C'est le cas de la commune de Bry-sur-Marne, qui, dans les années 1960, fait face au besoin urgent d'aménagements sportifs à destination des scolaires. En effet, la seule salle de sport couverte de la ville est alors un gymnase privé construit en 1913 pour la Société d'Enseignement Moderne, bien que la population bryarde ait été multipliée par deux en 10 ans. En 1968, la municipalité de Bry choisit un terrain à proximité de l'école Jules-Ferry qui vient de sortir de terre et confie à son architecte municipale et maître d'œuvre de ladite école, Odile Fernandez-Héraud, le soin de concevoir le gymnase tant attendu. Le permis de construire est accordé en 1970 et le gymnase livré au mois de septembre 1972. Alors que cet édifice est le fruit d'une conception originale de l'architecte et constitue une œuvre unique, un second gymnase est édifié non loin cinq ans plus tard, selon un plan-type agréé par l'Etat : le gymnase Félix-Faure. Dans les années 1980, le gymnase Clemenceau reçoit une extension côté est abritant un pavillon de gardien, lequel est surélevé en 1993. Dès la conception des plans, l'architecte souhaite que ce nouvel équipement s'intègre harmonieusement avec les édifices environnants, en particulier l'école Jules-Ferry. Ainsi, Odile Fernandez-Héraud utilise le même vocabulaire constructif : portiques verticaux en béton ponctuant la façade ainsi que le revêtement en lambris sur le bandeau couronnant l'édifice. D'autre part, l'architecte choisit de traiter les menuiseries des baies à la manière d'un vaste claustra géométrique, à l'image des fenêtres éclairant les escaliers de l'école. Le gymnase adopte un plan rectangulaire sur deux niveaux, orienté au sud-ouest et faisant face à des terrains de sport de plein-air. Au rez-de-chaussée, l'espace est divisé entre une grande salle d'exercice physique au sud (escrime, tennis de table, lutte, musculation, danse, etc.) et les vestiaires et sanitaires au nord. A l'étage, accessible par deux escaliers, le gymnase occupe la totalité du volume. Si le rez-de-chaussée est ponctué de piliers en béton armé, le gymnase de l'étage est libre de tout point porteur. Cette grande salle, inondée de lumière, reçoit un parquet et un plafond lambrissé qui améliorent l'absorption du son et offrent une atmosphère chaleureuse. Les larges baies au sud donnent accès à une galerie périphérique courant sur toute la longueur de la façade et dotée de deux escaliers symétriques sur les pignons permettant de descendre vers les terrains extérieurs. Le soin apporté au dessin de la façade

est encore souligné par l'intervention du peintre André Plisson qui réalise plusieurs panneaux de mosaïque sur le thème du sport aménagés sur le pignon est.

Enfin, le gymnase Clemenceau est un équipement urbain structurant de la commune de Bry-sur-Marne, faisant l'objet d'un attachement particulier des habitants du quartier qui ont déjà eu l'occasion de s'exprimer pour sa préservation à l'heure où ce dernier était menacé de destruction. Ainsi, alors que le nouveau complexe sportif Marie-Amélie Le Fur est inauguré en 2020 dans le parc des sports de Maisons-Rouges, le gymnase Clemenceau fait l'objet d'une étude pour sa réhabilitation complète à partir de 2023 et reçoit à cette date le label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR), décerné par le ministère de la Culture.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Auteur(s) de l'oeuvre : Odile Fernandez-Héraud

Illustrations



Gymnase Clemenceau, 11 bis avenue Georges Clemenceau. Vue extérieure du bâtiment construit en 1972 par Odile Fernandez-Heraud (architecte). Présentation de la commune de Bry-sur-Marne
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20069400457VA



Gymnase Clemenceau, 11 bis avenue Georges Clemenceau. Vue intérieure du bâtiment. Fernandez-Heraud, Odile (architecte). Présentation de la commune de Bry-sur-Marne
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20069400459VA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Stéphanie Guilmeau, Tiphaine Gruson

Copyright(s) : (c) La Manufacture du Patrimoine ; (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Gymnase Clemenceau, 11 bis avenue Georges Clemenceau. Vue extérieure du bâtiment construit en 1972 par Odile Fernandez-Heraud (architecte). Présentation de la commune de Bry-sur-Marne

IVR11_20069400457VA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2006

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Gymnase Clemenceau, 11 bis avenue Georges Clemenceau. Vue intérieure du bâtiment. Fernandez-Heraud, Odile (architecte). Présentation de la commune de Bry-sur-Marne

IVR11_20069400459VA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2006

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation